



Anael paie iSeries Mode de calcul 99_ CAL99RUBC

Accès aux rubriques de paie cumulées

Copyright © 2020 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael paie iSeries

Date de publication : 14 février 2020

Code du document :

Table des matières

À propos de ce manuel	4
Public concerné	4
Contacter Infor	4
Chapitre 1 Principe	6
Chapitre 2 Paramétrage	8

À propos de ce manuel

Ce document complète le document relatif aux rubriques de paie. Les différents modes de calcul standard pouvant être associés à une rubrique de paie sont expliqués.

Chaque document sur un mode de calcul comporte ces trois chapitres :

1 Principe

La règle de paie est expliquée sur le plan fonctionnel et éventuellement illustrée d'exemples.

2 Calcul

La mise en œuvre de la règle de paie est décrite. Les instructions passées au programme de calcul pour l'obtention des résultats finaux sont expliquées.

3 Paramétrage

La définition des paramètres nécessaires pour l'exécution de la règle de paie est décrite.

Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Anael paie iSeries

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com> et créez un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version sur le portail Infor Support Portal. Pour accéder à la documentation, sélectionnez **Rechercher > Parcourir la documentation**. Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce portail afin de prendre connaissance des mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Chapitre 1 Principe

Le mode de calcul est basé sur le même principe que le mode de calcul paramétrable **01**.

Il permet de plus, d'aller rechercher, par le biais des paramètres de la rubrique de paie, les valeurs contenues dans les rubriques de paie cumulées sur une période donnée : Fichier **PRUBCP**.

Lorsqu'il y a amplitude de périodes, les valeurs des rubriques sont cumulées. Le résultat obtenu est transféré directement dans la valeur du paramètre.

Les valeurs issues du calcul de la paie du mois en cours ne sont pas prises en compte car le fichier est mis à jour lors de la bascule de la paie.

Si les paramètres ne sont pas utilisés pour rechercher des valeurs dans les rubriques de paie cumulées, ceux-ci peuvent faire appel :

- Aux noms symboliques référencés dans la table des valeurs générales de paie.
- Aux écrans libres du fichier du personnel.

Remarque : Les formules de calcul peuvent être utilisées. Elles sont prises en compte après l'exécution du mode de calcul 99.

A partir des paramètres de la rubrique de paie, la touche de fonction F4=Liste permet :

- D'accéder à la table de références des rubriques de paie.
- De choisir la rubrique de paie.
- D'effectuer le paramétrage à l'aide d'un guide.

Le paramétrage doit être établi de la manière suivante :

PARx/Px	Contenu	Description
	xxxx,aaaamm,aaaamm	n° de la rubrique, période de début, période de fin
ou	xxxx,9999mm,9999mm	n° de la rubrique, période de début de l'année en cours, période de fin de l'année en cours
ou	xxxx,M-n,M-n	n° de la rubrique, nombre de mois à soustraire de la période en cours

Remarques :

L'année est facultative. Si elle n'est pas informée, l'année prise en compte par défaut est fonction du mois de la période de début, soit l'année en cours soit l'année précédente.

La période de fin est facultative. Si elle n'est pas informée, l'extraction porte sur un mois.

Le paramétrage des périodes peut également s'effectuer par l'intermédiaire des valeurs 2 V2 et 3 V3 de la rubrique de paie. Dans ce cas, ces périodes sont prioritaires. Elles remplacent toutes les périodes indiquées dans les paramètres. Les périodes doivent être saisies sous la forme aaaamm. L'année est obligatoire.

Exemples :

- Sans information de l'année de la période de début
Paramètre 2501,07,09, si période en cours 12/2019, l'année sélectionnée est 2019
Paramètre 2501,11,12, si période en cours 01/2020, l'année sélectionnée est 2019
 - Avec information de l'année à 9999
Paramètre 2501,999907,999999, si période en cours 12/2019, l'année sélectionnée est 2019
Paramètre 2501,999911,999912, si période en cours 01/2020, l'année sélectionnée est 2020
-

Chapitre 2 Paramétrage

- **Code test** : selon le paramétrage adopté
- **Rubrique cumul ou paramètre** : selon le paramétrage adopté.
- **Paramètres** :

Le paramétrage doit être établi de la manière suivante :

PARx/Px	Contenu	Description
	xxxx,aaaamm,aaaamm	n° de la rubrique, période de début, période de fin
ou	xxxx,9999mm,9999mm	n° de la rubrique, période de début de l'année en cours, période de fin de l'année en cours
ou	xxxx,M-n,M-n	n° de la rubrique, nombre de mois à soustraire de la période en cours

Remarques :

L'année est facultative. Si elle n'est pas informée, l'année prise en compte par défaut est fonction du mois de la période de début : soit l'année en cours, soit l'année précédente.

Par défaut, tous les types de rubriques sont pris en compte. Pour sélectionner un type de rubrique particulier, le paramètre 8 **P8** doit contenir l'un des noms symboliques suivant : TYPERUB_1, TYPERUB_2 ou TYPERUB_3. La valeur associée à ces noms symboliques importe peu.

Champ	Description
PAR1/P1	Selon le paramétrage
PAR2/P2	
PAR3/P3	
PAR4/P4	
PAR5/P5	

PAR6/P6

PAR7/P7

PAR8/P8

- **Assiettes** : selon le paramétrage

- **Rubrique en entrée** :

Champ	Description
V1	Selon le paramétrage
V2	Période de début, sous la forme aaaamm. Facultative
V3	Période de fin, sous la forme aaaamm. Facultative
V4	Selon le paramétrage
V5	Selon le paramétrage
V6	Selon le paramétrage

Le paramétrage possible est le suivant :

- Soit renseignement de **V2** Période de début.et **V3** Période de fin.
- Soit renseignement de **V2** Période de début.

La valeur V3 seule n'est pas prise en compte.

- **Rubrique en sortie** : selon le paramétrage
-